

2.1 IntroductionPage 2

2.2 Ressources du GAMEPage 2

2.3 Zones de protectionPage 2

2.4 Qualité de l'eauPage 3

2.5 ConclusionsPage 3

Annexes :

A2.1.1 Liste des propriétaires disposant d'une source privée et raccordés au réseau communal

A2.4.1 Rapports d'analyses de l'eau,
Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV)

2.1 Introduction

Annexe A2.1.1

La commune d'Arconciel ne dispose pas de ses propres ressources, elle est alimentée par le réseau d'adduction du GAME.

Le réseau de distribution communal comprend une seule zone de pression, correspondant à l'altitude du réservoir de Senèdes.

Les sources privées ayant la possibilité d'avoir une interconnexion avec le réseau communal ont été recensées ; la Commune doit vérifier les installations concernées au plus vite.

2.2 Ressources du GAME

Le GAME est alimenté par le puits et station de pompage Moulin à Bentz, situé sur le territoire de la commune du Muret. Trois pompes immergées dans le puits, de profondeur de 38 m, prélèvent l'eau de la nappe phréatique. L'eau est par la suite oxygénée dans un puisard de volume de 150 m³, avant d'être refoulée vers les réservoirs intercommunaux du GAME.

2.3 Zones de protection

Les zones de protection du puits Moulin à Bentz ont été délimitées en 1983 par le bureau Colombi Schmutz Dorthe SA, elles sont légalisées et mises en place.

La **zone S1** comprend des surfaces comprises entre 0 et 5 mètres de part et d'autre des drains, afin de garantir qu'aucune espèce de substance polluante ne puisse parvenir au captage, sans que les phénomènes d'élimination ou d'épuration aient pu s'exercer.

La **zone S2** comprend les terrains pour lesquels le temps d'écoulement souterrain jusqu'aux sources est inférieur à 10 jours. Elle s'étend sur un rayon d'environ 150 m des captages, avec une forme irrégulière.

La **zone S3** comprend des terrains dans lesquels le temps d'écoulement souterrain vers le captage est de 10 à 20 jours et représente une zone de tampon entre la zone S2 et le secteur A de protection des eaux. Elle s'étend sur un rayon d'environ 300 m des captages ; sa forme est également irrégulière.

2.4 Qualité de l'eau

Annexe A2.4.1

Les dernières analyses effectuées au niveau de la station Moulin à Bentz et sur le réseau d'Arconciel sont conformes aux normes en vigueur. Aucun problème de fer ou manganèse, notamment, n'ont été identifié. La teneur en nitrate est de l'ordre de 13 mg/l.

Les analyses sont effectuées régulièrement sur les réseaux communaux, ainsi qu'au puits Moulin à Bentz.

2.5 Conclusions

Annexe A2.1.1

Les ressources en eau intercommunales un débit total moyen de l'ordre de 2'200 m³/j et un débit minimum de 1'200 m³/j. Ces valeurs sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Type de ressources		Ressources	
		l/min (sur 24h)	m ³ /j
Puits Moulin à Bentz pompage sur 24 heures	Q _{min}	833	1'200
	Q _{moy}	1'528	2'200
	Q _{max}	1'736	2'500

La qualité de l'eau correspond aux normes en vigueur.

La mise en place des zones de protection a été effectuée et le respect de la réglementation fait l'objet d'une surveillance régulière par l'association du GAME, en ce qui concerne le puits Moulin à Bentz.

La Commune doit veiller à ce que les interconnexions entre réseau public et sources privées soient conformes aux directives de la SSIGE et établir un échancier pour la mise en conformité des installations pas appropriées.

2. RESSOURCES EN EAU

ANNEXES :

A2.1.1 Liste des propriétaires disposant d'une source privée et raccordés au réseau communal

**A2.4.1 Rapports d'analyses de l'eau,
Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV)**

Liste des propriétaires disposant d'une source privée et raccordés au réseau communal

Nom	Installation conforme	Installation non conforme	Délais
Bulliard Philippe rte de la Tuffière 12			
Dousse Pascal rte de Creux 5			
Etat de Fribourg rte de Chésalles 41			
Python Hoirie E-Pesé 1			
Monney Jean-Pierre ch. du Pra-de-Villard 1			
Nösberger Stéphane rte d'Ependes 30			
Python Louis rte de Treyvaux 94			
Wohlhauser Remy rte des Creux 2			